RGPD synergie	**PROGRAMME DE FORMATION**	Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : L.6313-1 -1 Action de formation

Intitulé	Programme	Durée
1 **COMPRENDRE LA REGLEMENTATION EUROPEENNE OBLIGATOIRE A TOUTES LES ENTREPRISES.**	**LES GRANDS PRINCIPES DU RGPD** - Glossaire ; - La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) - Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ; - Les données à caractères personnel (DCP) - Le Responsable de Traitement et ses obligations ; - Le référent RGPD dans l'entreprise. - Comprendre la mise en œuvre du RGPD. o Le « cycle de vie » des DCP ▪ Licéité ; ▪ Finalité ; ▪ Transparence ; ▪ Proportionnalité et minimisation ; ▪ Durées de conservation ; ▪ Protection et Sécurité ▪ Exercices des droits ;	1 jour
2 **Mise en conformité au RGPD d'une entreprise :**	**OBLIGATIONS DU RT / ST** - Obligations du RT : o Accountability : o Privacy by design & default: o Registre des activités de traitement : o Coopération avec l'autorité de contrôle : o Analyse d'impact relative à la protection des données o Le RT et ses sous-traitants o Désignation d'un Référent RGPD ou d'un délégué à la protection des données - Le Délégué dans la Protection des Données (DPO) o LE DPO « CONSULTANT » o LE DPO « PROMOTEUR » o LE « REFERENT RGPD »	1/2 jour
3 **Mise en conformité au RGPD d'une entreprise :**	**GESTION DES INFORMATIONS EXTERNES A L'ENTREPRISE** - Rappel des grands principes du RGPD - Qui est le Responsable de Traitement (RT) - Responsabilité conjointe si plusieurs RT - Le RT et les Sous-Traitants (ST) - Implication et coresponsabilité du sous-traitant o Contrat entre RT et ST o Droit à réparation et responsabilité - Représentant du RT ou ST établi hors UE - Transferts hors Union Européenne o Champs d'application o Pays adéquats o Codes de conduite / Packs sectoriels o Règles d'entreprise contraignantes (BCR) - Sanction de la CNIL : RT et ST ? RT ou ST ?	1/2 journée

4
 	
Mise en conformité au RGPD d'une entreprise :
	ANALYSE DES RISQUES ET MESURES DE SECURITE
	- Analyse des risques :
	  o L'approche des risques
	  o Risques, évènements redoutés et impacts
	  o Sécurité et mesures correctives
	- Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD)
	  o L'AIPD en 3 parties
	  o Ce que contient une AIPD
	  o Obligation ou non d'une AIPD
	  o Consultation préalable de la CNIL
	  o Démarche d'une AIPD
	- La sécurité des données :
	  o Site web
	  o Sensibiliser les utilisateurs
	  o Complexité des mots de passe
	  o Sécurisation des postes et du réseau
	  o Le Plan de Reprise d'Activité (PRA)
	  o Protection des échanges de données
	  o Protection les locaux
	- NOTIFICATION DE VIOLATION DE DONNÉES
	  o Notion de violation de données
	  o Notification à la CNIL
	  o Notification aux PC
	  o Les chiffres de la CNIL
		1/2 journée

5 **Mise en conformité au RGPD d'une entreprise :**	**<u>Le lien entre RSE et RGPD</u>** **Volet RSE** - Qu'est-ce que la RSE ? - Comment mettre en place une démarche de RSE ? - Pourquoi une démarche RSE ? - Plan d'actions simple **Volet RGPD** - Qu'est-ce que le RGPD ? - Pourquoi se mettre en conformité au RGPD ? - Comment mettre en place une démarche RGPD ? **Le lien entre la RSE et le RGPD** - Choix stratégique ? - Points de convergence - Quels sont les intérêts pour l'entreprise ?	1/2 journée